



Jean-Claude MARQUIÉ

Entretien^{©1} avec Annie Drouin et René Patesson (2015)

Jean-Claude Marquié illustre parfaitement la génération de chercheurs en Ergonomie qui témoignent, dans les années 1980-2000 de la notoriété de la discipline et de son extension dans l'hexagone.

Première thèse soutenue, en 1981, au sein de ce qui deviendra 13 années plus tard le Laboratoire Travail et Cognition, unité du CNRS, Jean-Claude participe grandement, à la fin des années 70, à la naissance et à l'extension de ce que l'on a appelé l'école toulousaine d'Ergonomie sous la houlette, notamment, de Jacques Curie et Jacques Christol.

Dès son entrée au CNRS, il met en avant le vieillissement des travailleurs et leurs problèmes de santé mais, en digne successeur de S. Pacaud, A. Laville et C. Teiger, il se centre sur les aspects cognitifs révélés au travers des régulations de l'activité. Par la suite son approche s'étendra à la dimension collective du travail. Son principal mérite sera d'avoir fédéré autour de lui les médecins du travail au sein de l'enquête VISAT où il dépassera le simple constat des difficultés anatomo-physiologiques du vieillissement pour valoriser les ressources cognitives tant au niveau individuel que collectif.

Loin de s'enfermer sur sa propre thématique de recherche, Jean-Claude saura faire bénéficier étudiants et salariés en formation de ses grandes compétences sur l'avancée en âge. Il contribuera également à la diffusion de cette problématique dans l'encadrement de doctorats en Ergonomie magnifiant son ancrage dans la discipline.

A l'issue d'un cheminement commun pendant plus de 20 ans, je conserve le souvenir d'une collaboration fructueuse renforcée par des liens d'affection.

Yvon Quéinnec

AD : *Pouvez-vous retracer votre parcours personnel et professionnel qui vous a conduit à l'ergonomie ?*

JCM : *Dans la famille ouvrière dans laquelle j'ai grandi, il n'était pas concevable de n'être pas très tôt inséré professionnellement, notamment pour des raisons financières. Pourtant j'ai poursuivi des études supérieures de philosophie, puis bifurqué vers la psychologie et l'ergonomie, résolvant la question de l'autonomie financière, comme d'autres, par des jobs parallèles à mes études, et grâce à des bourses d'étude. Mais je revois mes parents s'inquiéter de l'absence d'un métier fixe et définitif durant toutes ces années, et je comprends leur impatience. Très vite lors de mes études, j'ai été séduit par la psychophysiologie.*

¹ *Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Jean-Claude Marquié, mené 2015 par Annie Drouin et René Patesson. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2018/10/Marquié-Jean-Claude.pdf>*

AD : *C'était à quelle époque ? Pouvez vous préciser le type de psychologie qui vous attirait ?*

JCM : J'ai commencé la psychologie en 1973, et dès l'année de maîtrise (le master 1 aujourd'hui) j'avais choisi le maximum d'unités de valeur en biologie, la biologie du comportement en particulier. Deux événements vont être les déclencheurs majeurs de mon orientation sur le thème du travail. Tout d'abord mon attrait pour la psychophysiole m'a conduit à rechercher un encadrement pour mon mémoire de M1 à l'université Paul Sabatier où résidaient les enseignants dans cette matière. Mon choix s'est naturellement porté sur Yvon Quéinnec qui, en plus de ses qualités pédagogiques qui m'avaient séduit, opérait alors une conversion vers la psychophysiole de l'homme au travail. Une conversion qui s'est avérée fructueuse, mais qui était courageuse dans le contexte d'un laboratoire CNRS (ERA 700)² fondé par J. Médioni et totalement dédié à l'étude de la génétique et de la physiologie du comportement animal (majoritairement les insectes : grillon, fourmi, chenille, ...). L'autre élément décisif fut le financement obtenu par l'IPST³ et l'IRACT⁴, sous la houlette de J-L Cavalié, ingénieur agronome, de ce qui était un des tout premiers contrats d'importance financés en France dans le domaine de l'ergonomie agricole (par la DGRST⁵ en l'occurrence). L'étude nécessitait du personnel qualifié pour effectuer une analyse du travail sur le terrain, assortie de mesures physiologiques en cours d'activité, chez les éleveurs de brebis laitières du Sud-Aveyron. Et, d'autre part, c'était une opportunité précieuse pour un étudiant sans soutien financier d'avoir une activité rémunérée. C'est ainsi que je suis rentré dans cette thématique du travail et de l'ergonomie, d'abord avec le mémoire de maîtrise en 1977, puis le DEA (master 2) et la thèse que j'ai finalement soutenue début 1981.

AD : *Quel était le sujet de la thèse ?*

JCM : Ma thèse épousait pratiquement le même objectif⁶ que le contrat passé avec la DGRST mais avec une orientation marquée vers la thématique des régulations. L'approche en termes de régulations, offrait comme avantage de mettre en avant le caractère actif et créatif des travailleurs face aux contraintes qui s'exercent sur eux dans le travail. Ces derniers ne subissent pas passivement les contraintes, mais utilisent leur intelligence pour trouver des ajustements plus favorables. L'approche en termes de régulations permettait aussi de s'appuyer sur des modèles formels déjà bien développés par des auteurs comme Leplat et Faverge. Pendant 5 ans, j'ai fait de l'observation de l'activité, par observation directe et par la méthode des budgets-temps, quart d'heure par quart d'heure, dans une soixantaine d'exploitations agricoles. L'objectif était de réaliser une analyse systémique du travail, en décrivant les activités qui composaient la journée, la durée de ces activités, leur fragmentation temporelle, leur localisation spatiale, les répartitions des tâches selon l'âge et selon le genre, etc. J'ai ainsi pu enregistrer plus de 700 journées de travail. J'ai travaillé aussi sur le poste de traite des brebis. Il y avait, à cette époque, diverses techniques de traite qui cohabitaient, de la traite traditionnelle à la main jusqu'aux systèmes très mécanisés de type Rotolactor. J'ai enfin étudié les problèmes de vigilance et de posture qui se posaient au poste de tractoriste, ce qui a donné lieu à des collaborations avec Jean-Marie Cellier qui s'intéressait alors, de son côté, aux accidents du travail dans l'agriculture, notamment ceux liés aux engins agricoles. Ma thèse fut donc le premier aboutissement « académique » des efforts d'Yvon Quéinnec pour créer un groupe centré sur l'homme au travail.

Dans celui-ci, trois orientations se faisaient jour, une sur les rythmes biologiques et le travail posté (Y. Quéinnec), une sur les activités motrices (B. Thon), et celle sur l'ergonomie agricole que j'avais initiée. Derrière la plupart de ces thématiques, il y avait deux idées fortes et intimement liées qui orientaient toutes les hypothèses de travail. Celle, tout d'abord, de l'instabilité fondamentale, mais niée, de l'état interne de l'individu, confrontée à la stabilité supposée, mais non réelle, des exigences de travail. Et ensuite celle que j'ai indiquée à l'instant sur les régulations. La psychophysiole nous

² Le laboratoire CNRS était intitulé « La préparation à l'action dans le comportement animal » (« ... et humain » rajouterait-on en 1982).

³ Institut de la promotion supérieure du travail.

⁴ Institut de recherche pour l'amélioration des conditions de travail.

⁵ Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

⁶ Il s'agissait d'un essai méthodologique d'évaluation des conditions de travail dans l'agriculture, et notamment l'élevage, un secteur très peu étudié en France.

donnait des outils conceptuels pour comprendre cette variabilité et ces régulations, mais aussi des outils méthodologiques, comme la méthode éthologique d'observation, à côté de la méthode expérimentale classique.

AD : Les rythmes biologiques tenaient donc une place importante dans ce groupe ?

JCM : Oui, surtout pour le thème du travail posté, que l'équipe a développé dans le secteur industriel (Quéinnec, Dorel), puis dans le contexte scolaire (Delvolvé) et de la presse (Chabaud), marchant ainsi sur les pas de talentueux prédécesseurs comme Reinberg, quoique sous un angle différent. Mais, même pour les autres thèmes, les variations circadiennes étaient paradigmatiques de la notion d'instabilité qui était centrale pour nous. Cette notion a été travaillée ensuite dans l'équipe par l'étude des rythmes ultradiens sous la direction de Quéinnec et par celle du vieillissement au travail que j'ai moi-même développée, aussitôt après ma thèse.

En 1981, quand j'ai postulé au CNRS, celui-ci m'a fait comprendre explicitement que mon projet sur les conditions de travail agricoles était trop appliqué. J'ai donc retravaillé le projet pour l'orienter sur les questions de vieillissement au travail. C'est une thématique que j'avais rencontrée de manière importante dans mon travail de recherche de thèse. Je montrais, en effet, une répartition des tâches différente en fonction de l'âge dans l'équipe exploitante. Cela m'a amené à réfléchir aux raisons de cette répartition, et d'hypothèses en observations, à approfondir cette question. Et comme à cette époque, en ergonomie, au CNAM en particulier avec A. Laville et C. Teiger, il y avait un intérêt déjà installé pour cette thématique du vieillissement (« Âge et contraintes de travail » datait de 1975), j'ai trouvé là la matière d'un projet intéressant. Ce projet a été bien accueilli et je suis entré sur cette thématique au CNRS en 1982.

AD : Cette thématique resurgit actuellement avec la loi sur la pénibilité.

JCM : Elle était déjà présente avec le débat émergent sur la réforme des retraites. Mais il faut rendre ici hommage à Antoine Laville et Catherine Teiger qui ont été précurseurs, dans les années 70, à une époque où les questions d'âge n'étaient pas du tout centrales dans le débat social. Suzanne Pacaud, elle aussi, avait contribué à promouvoir ces questions d'âge, en tant que psychologue du travail à la SNCF. Elle avait même organisé une manifestation sous l'égide du CNRS à laquelle Alan Welford, un pionnier britannique de la thématique, avait été invité. C'est dans cette lignée que j'ai démarré mon travail de recherche. Tout en honorant, jusqu'à leur terme, les engagements pris collectivement par l'équipe dans des recherches sur les centrales nucléaires du nord-ouest de la France (Gravelines et Palluel), ce qui n'avait pas de lien avec le vieillissement. Mais la notion de fonctionnement collectif avait du sens pour moi.

RP : Pour toi à cette époque, c'était déjà de l'ergonomie ?

JCM : Bien sûr ! dès lors que tous ces travaux contribuaient à éclairer le fonctionnement réel de l'homme au travail. Avec l'approche éthologique on avait un savoir-faire, une technique d'observation qu'on transposait dans le milieu de travail, en faisant l'hypothèse que tout, potentiellement, dans le comportement d'un individu peut être informatif sur son état et ses intentions. Ce qui était novateur et que faisait aussi Hubert Montagné dans les crèches de Besançon avec les jeunes enfants. Nous aussi nous faisions cela, avec l'observation des salles de contrôle dans les usines des eaux de la ville, puis à AZF (antérieurement l'ONIA, puis Grande Paroisse). Comme avec EDF (centrales nucléaires), on travaillait avec des ergonomes qui étaient intéressés par ce que nous amenions avec cette approche originale.

AD : Les ergonomes d'EDF qui vous invitaient dans les centrales, à l'époque c'était les médecins du travail ?

JCM : Non, nous étions rentrés par les services de la production, si je me souviens bien. C'était la période où les centrales basculaient vers des systèmes informatisés de présentation de l'information. Il s'agissait de « révéler » l'activité en salle de contrôle telle qu'elle se déployait, de jour comme de nuit, afin que ces nouveaux systèmes ne passent pas à côté des besoins réels des opérateurs.

AD : Votre équipe dépendait de l'université Paul Sabatier, à cette époque ?

JCM : Oui, jusqu'en 1994, date à laquelle nous avons créé le Laboratoire, Travail et Cognition (Unité Mixte de Recherche CNRS), à la toute nouvelle Maison de la Recherche de l'université de Toulouse le Mirail (université Jean Jaurès, aujourd'hui), avec Yvon Quéinnec comme premier directeur. Cette nouvelle unité résultait de la fusion avec une autre équipe, sur place, dirigée alors par Jean-Marie Cellier. La structure CNRS qui existe toujours avec, bien sûr, des évolutions, doit beaucoup à cette impulsion initiale à laquelle nous avons eu l'honneur de participer avec Quéinnec, Cellier et quelques autres. En ce qui concerne Quéinnec, l'hommage qui lui a été rendu dans le numéro spécial du Travail Humain que j'ai dirigé en 2004 rappelle quelques-unes de ses contributions fondatrices.

AD : Et vos relations avec le CNAM étaient étroites ? Vous aviez des axes de réflexion communs, comme le vieillissement.

JCM : C'est exact. Les liens étroits établis avec le CNAM de la rue Gay Lussac ont été précieux, surtout dans la phase de démarrage à Paul Sabatier. D'abord pour le montage des enseignements dans le domaine de la physiologie de l'homme au travail (avec Quéinnec, Vaysse, moi-même, puis Delvolvé), et pour tous les enseignements qui se multipliaient de toutes parts (pour les étudiants de psychologie, surtout, et en formation continue), parce qu'il y avait à l'époque un dynamisme naissant en ergonomie très important, localement. Mais les liens ont été étroits aussi dans le domaine de la recherche.

AD : A cette époque il y avait Paris et Toulouse.

JCM : Il y avait une grande ambition à Toulouse, et beaucoup à faire pour trouver des voies originales qui concilient cette expérience forte du CNAM avec nos spécificités thématiques et institutionnelles locales. La montée en puissance rapide d'initiatives fortes en formation continue n'a pas été pour rien dans cet élan. Le DIECT, notamment, diplôme interuniversitaire d'étude des conditions de travail, a joué un rôle structurant et dynamisant, grâce à l'engagement concerté d'ergonomes particulièrement investis (Mazeau, Richard, Mélier, ...) et d'universitaires de diverses disciplines : la physiologie du travail que nous traitions, nous, l'économie, le droit, l'acoustique, la psychologie, la sociologie, ... Sur le plan de la recherche, des collaborations avec le CNAM ont commencé très tôt sur le travail posté, en particulier. Et puis sur le thème du vieillissement, car le CREAPT démarrait au même moment avec Volkoff, Laville, Molinié, continuant et consolidant ainsi le travail amorcé par Laville et Teiger.

AD : Les axes de recherche sont maintenant « Age et travail », il n'y a plus le terme de vieillissement. Est-ce que c'est pour utiliser des termes plus percutants ou plus compréhensibles pour le commun des mortels ou pour suivre la législation....

JCM : Je pense que la notion d'âge-au-travail est plus immédiatement compréhensible et acceptable dans les milieux de travail que celle de vieillissement, qui est (et était davantage, encore, auparavant) connotée « vieillesse ». Dans mes cours et mes conférences, je commence toujours par définir le vieillissement, en précisant que c'est un processus qui court tout au long de la vie adulte, et qui se distingue d'un état, celui de vieillesse. Quand on s'adresse aux professionnels de l'entreprise, on doit choisir ses mots car la juxtaposition des termes vieillissement et travail ne va pas toujours de soi, pour tout le monde.

Par la suite, mon propre cheminement sur la question du vieillissement s'est spécialisé sur la thématique cognitive et celles des rythmes biologiques (sommeil, travail de nuit), et sur des approches plus exclusivement expérimentales et des méthodes plus quantitatives. Mais les connexions avec des membres du CREAPT, depuis avant même sa création en 1993, ont été nombreuses, au travers de ma participation à son conseil scientifique, des discussions fructueuses au démarrage de l'étude VISAT, de certaines recherches et publications communes, des conférences nationales et internationales où nous nous retrouvions.

AD : *Dans les textes qu'on a compulsés pour faire l'ouvrage sur l'ergonomie, Jean-Marie Faverge disait monter ses théories en laboratoire puis aller sur le terrain pour vérifier. Alain Wisner avait la démarche inverse.*

RP : *Ce n'est pas tout à fait ça, Faverge maîtrisait bien ses chercheurs, leur donnait des pistes, leur faisait analyser un certain nombre de choses. Il y avait des éléments qui remontaient du terrain et puis Faverge les formalisait, c'est-à-dire qu'il fabriquait des modèles derrière avec des parties mathématiques. Et après, effectivement, il y avait un retour vers le terrain pour vérifier. Catherine Teiger prônait cette démarche de partir du terrain. Moi je pense que c'est juste une répartition des tâches. Il y a des gens qui commencent par-là, par le terrain et qui reviennent vers le laboratoire et il y a ceux qui travaillent en laboratoire et qui vont au terrain et puis il y a ceux qui font la navette.*

JCM : Certains aspects de ces débats m'ont souvent paru vains. Je pense qu'il y a la place pour des démarches différentes pour peu que chacune reste à l'écoute de ce que peut lui apporter l'autre. Le critère majeur, me semble plutôt être la mise à l'épreuve du discours produit, pour éviter les dérives scientistes d'un côté et les discours, éventuellement généreux mais infondés, de l'autre. Les dilemmes entre approche spécialisée et généraliste, entre réponses immédiates ou réponses à plus long-terme à des questions émanant de la pratique, entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre validité interne et validité externe des travaux effectués ... sont de vieux problèmes, en science, qui ne seront jamais totalement résolus. On doit accepter la tension entre ces pôles, et essayer de la gérer au mieux pour produire des réponses utiles à nos concitoyens. Il faut accepter de ne pas avoir tous le même positionnement sur le continuum qu'on peut dessiner entre ces pôles. Pour ma part, je ne suis pas le dernier à m'irriter devant des recherches de labo totalement décontextualisées qui ne semblent satisfaire que la curiosité du chercheur ou permettre de publier un article supplémentaire que personne ne lira peut-être jamais. Mais je peux être agacé tout autant par certains discours qui flottent en l'air, sans ancrage solide et vérifiable dans la réalité.

Dans notre domaine, le lien étroit avec des praticiens, voire la co-construction de programmes de recherche avec eux, est un moyen d'éviter l'écueil de la déconnexion du chercheur. Pour ma part, cela a été le cas à travers l'expérience VISAT, une étude portant sur les liens entre vieillissement, santé, travail que j'ai lancée en 1995 avec la médecine du travail sur le modèle de ce qu'avait réalisé un peu avant nous l'étude ESTEV (INSERM, 1990-1995 ; suivi longitudinal de salariés sur 5 ans). Depuis, mon approche a été davantage santé-travail qu'ergonomique au sens strict du terme. En montant cette étude nous répondions à un besoin des médecins de la région toulousaine frustrés de n'avoir pas participé à l'étude ESTEV à cause de freins institutionnels locaux. Ils regrettaient de passer à côté de quelque chose qui était formateur pour eux, c'est-à-dire qui produisait des connaissances utiles à leur pratique.

RP : *C'était une grosse cohorte ? Qui finançait cette étude ?*

JCM : Ces études sont des opérations de recherche coûteuses, et comme l'étude VISAT s'est étirée sur de nombreuses années, les financeurs ont été multiples : ministère du travail, MENR, CNRS, INSERM, Région Midi-Pyrénées, ANR, IRESP, ...

AD : *A EDF les salariées font partie de la cohorte « GAZEL » aussi initiée par l'INSERM et qui a commencé il y a environ 25 ans.*

JCM : GAZEL est en effet une cohorte EDF montée par une équipe d'épidémiologistes de l'INSERM et qui connaît une grande longévité. Au vu de la demande des médecins de la région qui sont venus me solliciter (P. Jansou, J-C. Guiraud), on s'est dit qu'on pouvait faire quelque chose d'intéressant avec ce que ma formation de psychologue pouvait apporter. Par exemple la cognition et la notion de santé cognitive que nous avons introduites dans ce type d'étude. Nous étions les premiers. Nous l'avons fait avec beaucoup de précaution, car ces réalités sont parfois mal maîtrisées. Manipuler la cognition c'est, pour certains, manipuler l'intelligence, alors que ça n'a rien à voir ! Pour nous, c'est juste une entrée sur le fonctionnement de notre système nerveux central. Aujourd'hui, rares sont les cohortes qui n'intègrent pas cette dimension cognitive.

AD : *N'était-ce pas la suite logique de ce qui avait été initié par Lahy, Laugier et Pacaud et tous les tests de recrutement.*

JCM : Certainement, sauf qu'en ergonomie, on n'osait pas trop aller sur ce terrain, pour se démarquer des approches sélection-orientation, souvent basées sur des tests, ou pour se démarquer de certains travaux de psychologie différentielle. Mais Suzanne Pacaud et, avant elle, Alan Welford au Royaume Uni avaient compris la place importante des fonctions cognitives dans une approche authentiquement ergonomique du travail et avaient manipulé ces choses-là avec beaucoup d'intelligence. P. Davezies à Lyon avait osé lui aussi introduire des tests cognitifs dans des études épidémiologiques. On a formé les médecins du travail qui collaboraient à l'étude sur ce point, mais ils comprenaient facilement la nécessité de résister à la tentation d'une interprétation clinique. Nos mesures n'avaient de sens que sur le plan statistique, non individuel.

RP : *Certains russes ou hongrois, comme Ochanine, avaient montré qu'il y avait une intelligence dans la tâche qui n'était pas mesurable par des tests.*

JCM : La cognition mesurée dans l'étude VISAT était un moyen d'appréhender un aspect de la santé de l'individu, pas de dire quelque chose sur son travail réel, au sens ergonomique. Cette cognition nous renseigne sur les effets du travail sur la santé, mais pas sur le travail lui-même. Nous nous servions des tests cognitifs (neuro-psychologiques) pour mesurer quelque chose qui reflète l'état de fonctionnement de notre cerveau à un moment donné, comme la pression artérielle reflète l'état du cœur et des vaisseaux à l'instant « t », mais certainement pas pour mesurer ce qu'on appelle l'intelligence de la tâche et certainement pas ce qui relève de la connaissance professionnelle, de la stratégie, et de ce qui est le plus élaboré dans la compétence.

Dans VISAT, un peu plus de 3000 salariés ont été suivis pendant 10 ans. L'approche était assez intensive (beaucoup d'informations). C'était intéressant car, franchement, tout nous ramenait constamment vers le terrain. On travaillait avec des professionnels de la santé au travail avec qui on a collaboré de façon étroite, dans une démarche de formation et de transfert réciproque, et sur de longues années. Au sein de l'association du même nom, il y avait « VISAT recherche », mais il y avait aussi « VISAT terrain ». On travaillait donc aussi le côté « retombées de la recherche », aussi bien que le côté « remontées de la pratique » qui venait interroger le travail des chercheurs. Ça a bien fonctionné. En fin de parcours, il y avait près de 200 médecins du travail impliqués dans les trois régions de Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine et ça a été très productif en termes de résultats de recherche, de collaboration et d'expériences de la pluridisciplinarité. Je pense aussi que cela a aidé à structurer le milieu toulousain avec la partie médecine du travail, et généré une meilleure connaissance mutuelle des différents acteurs, car il y avait un langage commun à construire lors de notre collaboration, des barrières à faire tomber et une culture de la recherche en commun à créer. Aujourd'hui, il y a plusieurs études importantes en cours sur la région qui perpétuent cette approche. VISAT a contribué à créer une culture locale de collaboration avec la médecine du travail et favorisé le surgissement de collaborations nouvelles.

RP : *Tu as eu des enseignements ?*

JCM : Bien qu'en tant que chercheur CNRS, ma mission première était la recherche, je me suis investi tout au long de ma carrière dans l'enseignement, en formation initiale (surtout en master 1 et 2 et doctorat) comme en formation continue, sur les thématiques des neurosciences, de la psychologie cognitive du vieillissement et de l'ergonomie. Je me suis toujours efforcé de le faire en articulant mes spécialités avec les points de vue des autres disciplines sur ce même objet qu'est « le travail au fil de l'âge ».

RP : *Cette ergonomie des années 60/90 a été ce que j'appelle une ergonomie artisanale dans la mesure où chacun, chaque équipe de recherche, faisait passer des idées et puis cela a été capté par le législateur, y compris au niveau européen, sur des thèmes comme les risque psycho-sociaux, la pénibilité, etc.*

JCM : L'importance de la parole ouvrière aussi, avec les lois Auroux en France.

RP : *Et en Belgique, c'est l'ergonomie même qui est encadrée par la législation. Est-ce que tu penses que c'est favorable à l'ergonomie ?*

JCM : Une ambition forte de notre travail est que les politiques et le législateur s'en saisissent et en fassent quelque chose d'utile pour les travailleurs. L'atteinte de ce but peut prendre du temps. Nous avons suivi de près les débats sur les questions de droit à la retraite, car en prise directe avec la question du vieillissement « dans » et « par » le travail (Teiger), et les débats qui avaient lieu à ce sujet au sein du Conseil d'Orientation des Retraites, sous l'impulsion notamment de Volkoff. Tous ceux qui travaillaient sur ce sujet avaient le sentiment de contribuer à forger des repères sur la pénibilité et à fournir des outils pour réduire les inégalités touchant certaines catégories de travailleurs en matière de possibilité de jouir plus ou moins durablement de la retraite.

RP : *Au sein de la SELF, il y a eu un débat sur la pénibilité en tant que telle, en allant jusqu'à dire ce que le législateur met dans la pénibilité n'est pas la manière de voir de l'ergonomie.*

JCM : Ce débat est sain car il y a plusieurs formes de pénibilité. Celle du législateur ne dit pas tout sur la pénibilité, loin de là, elle fait le tri sur ce qui est le plus criant d'injustice et en particulier sur tout ce qui touche à l'espérance de vie. Mais il y a d'autres formes qu'on ne va pas faire entrer tout de suite dans la loi, que le législateur n'a pas encore travaillées et qui sont des éléments que l'ergonome considère comme importants, qui sont le pain quotidien de son intervention en entreprise.

AD : *Comme la législation ne prend en compte que les points criants comme vous le dites, est-ce réducteur par rapport à la réalité telle qu'elle est vue par les ergonomes, et dans ce cas, peut-on dire que la législation réduit l'impact de l'ergonomie ?*

JCM : Je n'ai pas le sentiment que ça freine le travail des chercheurs ou des ergonomes mais on sait qu'il y a toujours de nouvelles conquêtes à faire. L'ergonome de terrain et les chercheurs sont un peu pionniers pour déchiffrer ces choses-là et aider ensuite les acteurs, comme les syndicats, à essayer d'aller à la conquête de droits nouveaux en matière de législation. Je n'ai pas l'impression que cela freine notre travail, au contraire, ça doit l'aiguillonner.

AD : *Pour la pénibilité, les acteurs qui s'en occupent dans les entreprises ne sont pas les ergonomes, mais les DRH. Ils ne peuvent donc agir, comme pour les RPS, que par de cases à cocher.*

JCM : Oui c'est le côté frustrant.

AD : *Frustrant et réducteur car c'est dans les mains de personnes qui ont d'autres compétences mais pas celle-là pour estimer la valeur de l'information qu'ils ont à renseigner. C'est ça le problème.*

JCM : Nous essayons de participer un peu au rapprochement entre les experts, et avec comme but de mieux faire entendre les points de vue de l'ergonomie. Nous avons organisé avec la DIRECCTE il y a quelques temps un séminaire pour faire dialoguer les préventeurs et les ergonomes sur la question des risques psychosociaux et la qualité de vie au travail. Cela a toujours été une de mes préoccupations en tant que directeur adjoint de l'institut « santé société », un institut dont un des axes est relatif à la santé au travail. J'ai animé aussi un séminaire pendant 3 ans sur ce thème, réunissant les différentes disciplines pertinentes, et avec ces gens de la région avec qui nous avons peu d'interactions depuis plus de trente ans, malgré la proximité thématique.

RP : *C'était aussi une façon d'avoir ton point de vue sur l'avenir de l'ergonomie.*

JCM : Je peux surtout parler sur le terrain de la recherche, celui que je connais le mieux. J'ai animé pendant 3 ans la commission recherche de la SELF, de 1995 à 1997. J'ai essayé de continuer le travail qu'avait réalisé avant moi M. Neboit. Cela été quelques fois un peu difficile car les équipes sont dans leurs labos, avec des tentations de repli vers leurs chapelles et une communication entre-elles parfois délicate. Mais il y a des choses qui ont malgré tout évolué, en termes d'acceptation mutuelle, de

respect des sensibilités et des approches. On n'est pas trop nombreux pour essayer d'humaniser le travail, et toutes les forces sont les bienvenues. Sur ce terrain-là, j'ai l'impression qu'il y a vraiment quelque chose de plus sain aujourd'hui qu'auparavant.

AD : La commission recherche, est-ce que ce n'est pas arrivé aussi au moment où il y a eu des contrôles institutionnels, plus ou moins acceptés par les chercheurs : un encadrement beaucoup plus rigoureux de la recherche qui amène maintenant à l'ANR Il y en avait déjà les prémices vers 97/98..

JCM : Les difficultés de la SELF avec sa commission recherche ne lui sont pas spécifiques. La tendance à la spécialisation dans toutes les disciplines (je dis bien toutes !), pousse à l'atomisations des réseaux d'échanges scientifiques. C'est ce qui explique qu'une partie conséquente du débat scientifique s'est déplacée de la SELF vers d'autres lieux. C'est assez inévitable. Quant à la contrainte institutionnelle sur la recherche elle-même, c'est une réalité. On ne peut pas faire n'importe quelle ergonomie selon le cadre institutionnel dans lequel on travaille. J'ai été pendant 5 ans au comité national du CNRS (à l'institut des sciences biologiques), instance dans laquelle on évalue ce que font les chercheurs. J'ai essayé d'y plaider qu'on ne peut pas mettre en concurrence l'ergonomie de terrain avec des gens qui travaillent sur les neurones de l'hippocampe ou sur l'apprentissage de la souris dans un labyrinthe aquatique. J'ai cependant essayé de défendre aussi l'idée des bienfaits réciproques d'une cohabitation entre ces approches biologiques et fondamentales et les approches plus situées, qui portent sur des comportements complexes au travail, à condition que ces différences soient compensées par des mesures adéquates (de type fléchage de postes) qui permettent une concurrence loyale. Mais les découpages traditionnels et la rude compétition qui s'exerce au sein du CNRS rendent cette cohabitation difficile, et poussent à des arbitrages en faveur des approches les plus immédiatement rentables, en termes de publication. D'un autre côté, une partie de la communauté ergonomique a beaucoup tardé à s'ouvrir à la littérature internationale, tant dans ses lectures que dans ses publications.

AD : Et depuis 2006, que faites-vous ?

JCM : Depuis 2006, le recueil des données se poursuit dans VISAT, mais uniquement sur les données de mortalité. Le projet est d'étudier comment et dans quelle mesure les conditions de travail, les parcours professionnels et les formes de contraintes que les gens vivent dans leur travail peuvent rendre compte de la mortalité prématurée. Il reste aussi encore des données à exploiter, tant la masse de ce qui a été recueilli était riche.

RP : Comment ces données ont été recueillies, par des questionnaires ?

JCM : C'était dans le cadre de la médecine du travail, de la visite médicale annuelle. Les médecins avaient été préalablement formés à ce recueil. Une partie du questionnaire était remplie par le salarié lui-même, avant d'entrer dans le cabinet médical et le reste était rempli avec ou par le médecin du travail.

RP : Il n'y avait pas d'observation sur le terrain ?

JCM : Non, pas dans l'enquête elle-même. Mais dans la partie VISAT terrain, il y a eu des analyses de l'activité réalisées en lien et en prolongement des questions qu'on soulevait dans VISAT « recherche ».

AD : Dans cette étude VISAT au fur et à mesure du traitement des données, avez-vous vu émerger des constantes ? Et si oui, êtes-vous allés les vérifier sur le terrain ?

JCM : Oui, c'est ce que VISAT « terrain » cherchait à faire. Mais les choses ne se sont pas passées de façon aussi planifiées et ordonnées que cela. Pour autant, il y a eu des va-et-vient entre les résultats qu'on observait et une réflexion visant à savoir comment le médecin du travail pourrait s'en servir dans le cadre de la visite médicale et dans l'entreprise (analyses du travail au poste). C'est le cas, par exemple, quand on a montré un lien significatif entre la réponse donnée à certaines questions (ex.,

« Vous sentez-vous capable d'occuper votre emploi jusqu'à la retraite ? ») et certains événements survenant dans les 5 ans (maladie, chômage, ...). Cela attirait l'attention sur certains phénomènes et invitait les médecins à certains changements dans leur interrogatoire. C'était une partie intéressante du travail avec les médecins. VISAT « terrain » a aussi conduit à un travail de diffusion et de formation auprès de leur communauté au travers de publications écrites (articles, brochures, ...) et des conférences. Il y avait donc un travail de pédagogie, de transmission.

AD : Mais VISAT a un rayonnement important au niveau de la région. Quel est-il au niveau national et international ?

JCM : VISAT n'a pas rayonné qu'au niveau régional. Au niveau national, VISAT a généré diverses collaborations avec des équipes nationales (INRS, Université Paris Descartes, Université de Tours, ...). Au niveau international, l'audience de VISAT s'est faite par de nombreux canaux. Par les publications et conférences internationales nombreuses. Par les collaborations avec des équipes étrangères (Italie, Portugal, Royaume Uni), et des financements par des organismes internationaux ont témoigné de cette audience au-delà de l'hexagone. Des parties de l'étude VISAT ont été dupliquées dans d'autres pays européens, en Italie et au Portugal. Certains items du questionnaire VISAT ont même été repris dans d'autres enquêtes internationales. Certaines publications, notamment sur les effets du travail de nuit, ont eu un fort retentissement médiatique international.

L'avenir, pour répondre à la question posée, c'est d'assurer le prolongement de ce savoir-faire commun et de le transmettre à d'autres. Un des exemples de ce prolongement, est une étude qui s'appelle « Au cœur de la nuit » et qui porte sur les effets du travail de nuit sur divers aspects de la santé (cardiovasculaire, sommeil, ...). C'est le docteur Esquirol qui pilote cette recherche longitudinale interventionnelle. Les travailleurs de nuit sont suivis pendant 2 ans selon des méthodes différentes, qu'il s'agit d'évaluer : suivi dans le cadre de la visite médicale normale et suivi associé à des interventions plus structurées dans l'entreprise à travers l'actions d'IPRP, intervenant en santé travail, à travers des sensibilisations des employeurs aux effets du travail de nuit, etc.

AD : Donc, dans cette recherche « Au cœur de la nuit », les collaborations se font avec les médecins du travail et les IPRP ?

JCM : Oui, il s'agit là d'une démarche intéressante de co-construction d'une recherche-intervention impliquant divers acteurs impliqués dans la santé au travail : médecins du travail, IPRP, psychologues du travail, infirmières. Ce sont des processus longs à mettre en œuvre. Et parfois le chercheur que je suis s'impatiente, car on aurait envie d'aller plus vite. Mais si c'est plus lent, on a aussi l'espoir que cela aille plus loin, parce que cela a été conçu collectivement. C'est aussi comme ça que j'ai vécu le terrain dans mon travail. Ce n'est pas toujours facile, mais je pense que nous avons plutôt bien réussi, au final.